



Paroiss'hebd' n° 363

Diocèse de Lyon, Ensemble paroissial du SEL :
St Priest – Mions – Toussieu
St Pierre de Chandieu
1 place Louis Favard 69800 ST PRIEST
Téléphone : 04 78 20 11 45
Email : paroisses.sel@lyon.catholique.fr
Site : <http://paroisses-du-sud-est-lyonnais.fr>

Semaine du 30 juin au 7 juillet 2024

Histoire de famille...

Peggy, baptisée à l'âge de 6 mois, née de parents baptisés mais non pratiquants.

Philippe, baptisé à l'âge de 3 mois, né de parents baptisés et confirmés mais non pratiquants également.

Aucun de nous deux n'a suivi une éducation Chrétienne, nous ne doutions pas de notre religion, mais sans éprouver le besoin de nous rapprocher de Dieu par une découverte des évangiles et l'approfondissement de notre foi.

Lors de la naissance de notre unique enfant, nous ne pouvions imaginer que Mathieu ne puisse entrer dans la maison de Dieu, il a donc été baptisé mais, comme nos parents, nous n'avons pas inscrit notre fils dans un approfondissement de la foi Chrétienne.

A l'âge de 15 ans, Mathieu s'est questionné sur sa foi, a senti le besoin d'approfondir le sens de son baptême. Ayant des amis pratiquant une autre religion, il trouvait fabuleux le fait qu'ils puissent se reposer sur des règles de vie, pouvoir compter sur leur croyance dans les moments difficiles, avoir un guide qui vous montre la voie à suivre.

Nous l'avons présenté immédiatement au Père Gilles qui l'a convaincu d'approfondir sa religion afin de préparer sa confirmation. Saisissant l'occasion, Peggy et Mathieu sont entrés en catéchuménat immédiatement. Philippe ne se sentait néanmoins pas encore prêt à entrer en catéchuménat. Mais lors d'un séjour dans le sud de la France, un mois après le début de notre cheminement Mère/Fils, le jour de la Pentecôte, Philippe s'est senti appelé par Dieu et poussé dans cette église dont les cloches sonnaient. A notre retour, il s'est engagé, avec nous, dans ce parcours de catéchuménat emmenant toute la famille vers la confirmation.

Très vite, au regard de l'union passée de Philippe, célébrée à l'âge de 20 ans devant Dieu, malheureusement pour suivre une tradition familiale, sans aucune préparation et sans l'éclairage de l'Église sur la portée de ce sacrement, malgré la fin de cette union d'un commun accord sans avoir fondé de famille, s'est imposée à nous l'impossibilité de partager l'eucharistie avec Dieu.

Mais le Seigneur a mis sur notre route les Gendrin et les Communal qui nous ont présenté le parcours de retour au sacrement de l'eucharistie, Bartimée.

Nous nous sommes donc engagés dans ce double parcours qui nous a permis d'approfondir notre connaissance de Jésus et de vivre intensément, en famille, ce rapprochement avec Dieu et la communauté.

Tout s'est enchaîné naturellement depuis le questionnement de Mathieu il y a deux ans. Des parcours intenses qui ont changé radicalement notre vie. Nous participons activement à la vie de la paroisse et nous nous enrichissons d'une joie sans retenue lors des célébrations du Dimanche que nous ne manquons jamais de partager en famille avec la communauté qui nous a accompagnés avec tant de bienveillance.

Deux années de rapprochement avec le Seigneur qui nous a emmenés à être confirmés, tous les trois le 19 Mai dernier à la cathédrale St Jean, à communier pour la première fois, tous les trois le 1^{er} Juin au Village et à partager un temps de prière avec la communauté le 8 juin avant notre mariage civil.

Merci à vous tous de votre accueil sans retenue, de votre soutien sans réserve, merci à nos accompagnateurs avec qui chaque minute d'échange a enrichi notre foi, merci à Mathieu d'avoir été à l'origine de tout cela...

Ces trois temps forts ayant couronné ces 2 années d'accompagnement nous permettent de prendre un nouveau départ avec Dieu, c'est maintenant que tout commence...

Famille TARRY

Quelques dates

Agenda

- Lundi 1** 9h30 – 11h30 Permanence accueil à la cure de St Priest village
- Mardi 2** 10h00 – 11h00 **Funérailles de Mme Raymonde PINEDE à St Pierre de Chandieu**
- Mercredi 3** 17h00 – 19h00 Permanence accueil à la cure de St Priest village
20h30 – 22h30 **Préparation collective au baptême à Marcel Callo**
- Jeudi 4**
- Vendredi 5** 17h00 – 19h00 Permanence accueil à la cure de St Priest village et de Mions
18h00 – 19h00 **Adoration eucharistique à ND de la Paix**
- Du samedi 6 juillet au 1^{er} septembre inclus : Vacances scolaires.**
Le prochain paroiss'hebdo paraîtra en septembre.
- Samedi 6** 15h00 – 16h00 **Mariage de Scott VIREEYE et Clémence MAGNIER à St Priest vill.**
15h30 – 16h30 **Baptêmes à Mions**
16h00 – 17h00 **Baptêmes à St Pierre de Chandieu**
18h30 – 19h30 **Messe anticipée à St Priest village**
- Dimanche 7** 14^e dimanche du temps ordinaire, année B
10h00 – 11h00 **Messe à ND de la Paix et Mions**
11h30 – 12h30 **Baptêmes à ND de la Paix et Mions**



Pendant les mois de juillet et août,

Permanences accueil à la cure de St Priest village :

Lundis de 9h30 à 11h30, mercredis et vendredis de 17h00 à 19h00

Permanences accueil à la cure de Mions :

Vendredis de 17h00 à 19h00 les 5 et 12 juillet et le 30 août

Pas de messe en semaine, sauf le jeudi 15 août fête de l'Assomption :

Messe à 10h00 à ND de la Paix et Mions

Chers paroissiens,

Notre ancien prêtre étudiant Jean-Pierre RAKOTOMAVO, à présent sur la paroisse de Vénissieux-St Fons, pour continuer ses études doit faire face à des dépenses importantes pour la rentrée, validation de son inscription ce mois-ci et achat massif de livres qui le met dans une situation compliquée.

Avec l'accord du P. Gilles, nous avons ouvert une cagnotte en ligne jusqu'au 10 juillet au profit du P. Jean Pierre. Suivre le lien QR-Code suivant.

Une urne circulera lors des messes du Samedi et Dimanche et sera disponible aux heures des permanences.

Pour les chèques, merci de les mettre à l'ordre de Jean-Pierre RAKOTOMAVO.

Merci beaucoup pour lui.



Les travaux à l'oratoire de St Priest village sont terminés.

Merci aux personnes qui ont réalisé et financé ces travaux.

En raison des travaux de la toiture de l'église de St Priest village, celle-ci sera fermée du 26 août 2024 jusqu'à fin mars 2025.

Les messes du samedi auront lieu à 18h30 à l'église ND de la Paix, ainsi que les célébrations habituelles.

Merci pour votre compréhension.